



**PROCÈS VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 7 OCTOBRE 2024, À 19H30,
À LA SALLE DU CONSEIL**

Sont présents les conseillers suivants :

M. Jacques Bruneau	Mme Francine Garneau
M. Denis Tanguay	M. Stéphane Fillion
M. Luc Lachance	M. Clément Fillion

Formant quorum sous la présidence de Mme Nadia Vallières, mairesse.

Est aussi présent : M. Carl Brochu
Directeur général/greffier-trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nadia Vallières, mairesse, déclare la séance ouverte à 19h30.

2. ORDRE DU JOUR

137-10-2024

Il est proposé par Mme Francine Garneau
appuyé par M. Luc Lachance
et unanimement résolu par les conseillers

D'adopter l'ordre du jour suivant tel que présenté.

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Ordre du jour
- 3) Période de questions
- 4) Procès-verbal séance ordinaire du 9 septembre 2024
- 5) Revenus et dépenses septembre 2024
- 6) **Administration :**
 - 6.1 Nouvelle tour de communication : acceptation du projet Telus
 - 6.2 OMH – Budget révisé
 - 6.3 Remise des formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires aux membres du Conseil
 - 6.4 Ouverture de soumissions – abrasifs 2024
 - 6.5 Personne responsable d'appliquer l'entente relative aux obstructions dans les cours d'eau
 - 6.6 Comité des loisirs – demandes concernant souper bénéfice mars 2025
 - 6.7 Contrée en montagne dans Bellechasse – demande de location du centre communautaire
 - 6.8 Peinture véhicule de la Municipalité
 - 6.9 Projet Habitation Chaudière-Appalaches
 - 6.10 Demande d'autorisation de Postes Canada
 - 6.11 Achat balises

7) Correspondances

- 7.1 Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland – Invitation au 16^e souper bénéfice
- 7.2 École secondaire de Saint-Damien – Invitation aux élus
- 7.3 Proposition inspectrice municipale
- 7.4 Invitation au Gala Bellechasse

8) Suivi MRC :

- 8.1 Procès-verbal du mois de septembre 2024 de la MRC de Bellechasse

9) Varia

10) Levée de l'assemblée

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19:32 et se termine à 19:37.

4. PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2024

138-10-2024

Il est proposé par M. Stéphane Fillion
appuyé par M. Jacques Bruneau
et unanimement résolu par les conseillers

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024, soit adopté tel que rédigé.

5. REVENUS ET DÉPENSES SEPTEMBRE 2024

139-10-2024

Il est proposé par Mme Francine Garneau
appuyé par M. Clément Fillion
et unanimement résolu par les conseillers

D'adopter la liste des comptes à payer fournie aux membres du Conseil par la directrice générale. Cette liste fait état de 161 718,51 \$ de revenus, de 36 613,12\$ de comptes à payer et de 8 829,30\$ de dépenses incompressibles.

6. ADMINISTRATION

6.1 Nouvelle tour de télécommunication : acceptation du projet Telus

140-10-2024

CONSIDÉRANT que le projet de TELUS vise à améliorer la couverture cellulaire sur le territoire de la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester ;

CONSIDÉRANT que TELUS compte déployer un site de télécommunications, composé d'un support d'antennes de 76 mètres de hauteur avec des antennes au sommet et un abri d'équipements au sol. Le site sera situé sur le lot 6 105 212 ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la population à recevoir un tel service dans la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester ;

CONSIDÉRANT qu'Innovation, Sciences et Développement Économique Canada (ISDE) régit les télécommunications au Canada et que cette dernière exige aux promoteurs de services de télécommunications de consulter la population locale préalablement à la construction de tout nouveau site de télécommunications tel que le site proposé ;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal approuve le projet de TELUS.

Il est proposé par M. Luc Lachance
appuyé par Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

QUE le Conseil accepte le projet de site de télécommunications de TELUS qui devra être situé sur le lot 6 105 212 et qu'une copie de la présente résolution soit acheminée à TELUS.

6.2 OMH – Budget révisé

141-10-2024

Il est proposé par M. Luc Lachance
appuyé par Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseiller

D'approuver le budget révisé 2024 de l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse préparé par la SHQ.

6.3 Remise des formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires aux membres du Conseil

Le greffier-trésorier fait la remise des formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires aux membres du Conseil et rappelle qu'ils ont 60 jours suivant leur proclamation d'élection, ou suivant la date d'anniversaire de leur proclamation, pour déposer cette déclaration devant le Conseil.

6.4 Ouverture de soumissions – abrasifs 2024

142-10-2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture des abrasifs 2024 pour une quantité approximative de 300 tonnes ;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont été invités à déposer une offre avant 10 h 00, le 29 septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé une soumission.

Il est proposé par M. Stéphane Fillion
appuyé par M. Clément Fillion
et unanimement résolu par les conseillers

DE retenir la soumission présentée par Les Excavations Lafontaine inc., soumissionnaire conforme, pour un montant de 17.02 \$/tonne avant taxes.

D'aviser le soumissionnaire retenu que les travaux devront débuter au moment où le responsable des travaux publics de la

municipalité l'exigera et qu'il devra s'assurer d'avoir les effectifs nécessaires pour la livraison des matériaux.

6.5 Personne responsable d'appliquer l'entente relative aux obstructions dans les cours d'eau

143-10-2024

ATTENDU que la MRC de Bellechasse a compétence à l'égard des cours d'eau situés sur son territoire en vertu des articles 103 à 108 de la Loi sur les compétences municipales (LCM) ;

ATTENDU que l'article 108 de la LCM autorise la MRC à convenir d'une entente avec une municipalité locale afin de lui confier, notamment, la gestion des travaux prévus à la sous-section 1 de la section 1 du chapitre 3 de la Loi ;

ATTENDU que le 17 mars 2021 une entente a été ratifiée entre la MRC et les vingt (20) municipalités du territoire afin de confier aux municipalités locales l'exécution et la gestion des travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens, selon ce que prévoit l'article 105 de la LCM ;

ATTENDU que chaque municipalité doit désigner une personne responsable d'appliquer les dispositions de l'entente pour lesquelles elle est visée.

Il est proposé par M. Denis Tanguay
appuyé par Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

De désigner Sylvain Vallières à titre de personne responsable d'appliquer l'entente relative aux obstructions dans les cours d'eau.

6.6 Comité des loisirs – demandes concernant souper bénéfice mars 2025

144-10-2024

Il est proposé par M. Luc Lachance
appuyé par M. Denis Tanguay
et unanimement résolu par les conseillers

D'ACCEPTER les demandes du Comité des loisirs concernant la tenue d'un souper bénéfice prévu le 22 mars 2025, qui se résument à la location gratuite du Centre communautaire et au soutien dans leurs démarches pour demander le permis de vente d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

6.7 Contrée en montagne dans Bellechasse – demande de location du Centre communautaire

145-10-2024

Il est proposé par M. Clément Fillion
appuyé par M. Jacques Bruneau
et unanimement résolu par les conseillers

D'APPROUVER la demande de la Contrée en montagne qui se résume à louer à titre gratuit le Centre communautaire pour la tenue de leur évènement.

6.8 Peinture véhicule de la Municipalité

146-10-2024

Il est proposé par M. Stéphane Fillion
appuyé par Mme Clément Fillion
et unanimement résolu par les conseillers

D'AUTORISER M. Sylvain Vallières, responsable des travaux publics, d'engager les frais rattachés à l'entretien du véhicule municipal en repeignant les deux ailes avant et celles de derrière, au coût approximatif de 2471,96\$.

6.9 Projet Habitation Chaudière-Appalaches

M. Carl Brochu demande d'être accompagné par l'un des conseillers à au moins l'une des activités proposées par le Projet qui se tiendra au courant de l'automne 2024. Ce Projet vise à soutenir les municipalités et à leur offrir tous les outils nécessaires à la réalisation de projets de développement en habitation.

M. Clément Fillion montre de l'intérêt à accompagner M. Carl Brochu à au moins une des activités proposées par le Projet, qui vont se tenir au courant de l'automne 2024.

6.10 Demande d'autorisation de Postes Canada

M. Jacques Bruneau déclare son intérêt et se retire de ce point à l'ordre du jour.

Le Conseil municipal demande à Postes Canada de fournir plus de détails techniques sur l'installation d'une antenne avant d'entériner cette demande.

6.11 Achat balises

147-10-2024

Il est proposé par M. Luc Fillion
appuyé par M. Stéphane Fillion
et unanimement résolu par les conseillers

D'AUTORISER M. Sylvain Vallières, responsable des travaux publics, à faire l'achat de balises (poteau catadioptré en acier galvanisé de 2,5 mètres) au coût approximatif de 850\$ + taxes pour l'ensemble, utiles au balisage hivernal.

7. CORRESPONDANCES

7.1 Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland – invitation au 16^e souper bénéfice

Le 2 novembre prochain aura lieu le 16^e souper bénéfice de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland à la Maison de la Culture de Bellechasse. L'invitation est lancée aux membres du Conseil.

7.2 École secondaire de Saint-Damien – invitation aux élus municipaux

Le samedi 12 octobre 2024 aura lieu la journée de célébration du 50^e anniversaire de l'École secondaire de Saint-Damien. L'invitation est donnée aux membres du Conseil.

7.3 Proposition de service à domicile de notre inspectrice

Le greffier-trésorier informe les membres du Conseil de la venue de l'inspectrice de la MRC, Mme Geneviève Dubé, au Bureau municipal. Sa venue est prévue le 21 octobre prochain de 10h00 à 16h30. Cette information sera publiée dans le journal local et sur internet.

7.4 Invitation au Gala Bellechasse

Le 7 novembre 2024 aura lieu la 8^e édition du Gala Bellechasse à la Maison de Culture de Bellechasse à Saint-Damien-de-Buckland. L'invitation est lancée aux membres du Conseil.

8. SUIVI MRC :

8.1 Procès-verbal du mois de septembre 2024 de la MRC de Bellechasse

Le procès-verbal du mois de septembre 2024 du Conseil de la MRC a été transféré aux élus municipaux par courriel, en date du 4 octobre 2024. Aucune question n'est formulée relativement au procès-verbal déposé.

9. VARIA

9.1 Émondage sur la 216

L'un des membres du Conseil avise que des branches à la hauteur de la ligne téléphonique en bordure de la 216 sont sur le point de casser et de potentiellement endommager celle-ci. Le directeur général effectuera les démarches nécessaires afin d'aviser Hydro-Québec et Telus de la situation.

9.2 Documents de formation du CCU

Il est demandé par l'un des membres du CCU de pouvoir rendre gratuit l'impression des documents de formation du CCU par la Municipalité. Le Conseil décide d'autoriser l'impression du document et informe qu'une résolution à cet effet sera prise ultérieurement lors d'une séance.

148-10-2024

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Luc Lachance
et unanimement résolu par les conseillers

Que l'assemblée soit levée à 20h10.

Mairesse

Greffier-trésorier

« Je Nadia Vallières, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »